

Directrice de territoire

Gaëlle LESAGE – g.lesage@adapei44.asso.fr

Responsable de la Plateforme d'Appui Renforcé Scolarisation et Pré-Professionnalisation

Yan LECONTE – y.leconte@adapei44.asso.fr

Chef de service UEE secondaires

Gwénaëlle FERRÉ – g.ferre@adapei44.asso.fr



ÉDUCATION | SCOLARISATION | SOINS | APPRENTISSAGES



POLE ENFANCE NANTAIS
**PLATEFORME D'APPUI RENFORCÉ
A LA SCOLARISATION
ET A LA PRÉ-PROFESSIONNALISATION**

**UEE
Collège**

Les Sables d'Or
(Thouaré s/ Loire)

Blanche de Castille
(Nantes)



Secrétariat de la Plateforme

8 bis allée Jacques Brissot
44800 Saint Herblain
Tel : 06 77 26 51 44
ueeagglonantes@adapei44.asso.fr



Adapei de Loire-Atlantique

Association Départementale des Amis et Parents
de Personnes Handicapées Mentales
13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90





Les Unités d'Enseignement Externalisées Collège

Nées de la volonté politique de l'Adapei de Loire-Atlantique et fruit d'un partenariat soutenu avec l'Education Nationale et le Conseil Départemental, les Unités d'Enseignement Externalisées Collège (UEEC) sont des **dispositifs inclusifs** qui permettent à des groupes de **12 jeunes** en situation de handicap intellectuel âgés de **11 à 16 ans** de vivre au quotidien au sein du lieu de vie « habituel » des jeunes de cet âge, à savoir le collège, tout en bénéficiant des modalités d'accompagnement spécialisé répondant à leurs besoins spécifiques.



Les UEEC ne sont pas une classe « à part » mais un groupe-classe parmi d'autres, complètement intégré dans l'enceinte scolaire et fréquentant les mêmes lieux (cour de récréation, restaurant scolaire, bibliothèque, salle informatique...), avec une volonté de partager des projets collectifs avec tout ou partie des autres jeunes du collège.

Les UEEC sont une structure médico-sociale avec leur entité propre, rattachée à la Plateforme d'Appui Renforcé à la Scolarisation et à la Pré-Professionnalisation du Territoire « Education, Soins et Apprentissages » Pôle Nantais, complémentaire des modalités déjà existantes sur l'agglomération pour l'Adapei.



Intermédiaires entre un dispositif « inclusion scolaire » (ULIS) et l'IME, à mi-chemin entre l'inclusion individuelle en milieu ordinaire et la prise en charge globale en milieu spécialisé, les UEEC visent à favoriser les capacités d'autonomie, socio-relationnelles, dans toutes les dimensions de la vie quotidienne et d'initier la préparation du projet de vie adulte (tant dans la composante professionnelle que citoyenne et de participation sociale).

L'accompagnement et le soutien sont apportés par une équipe médico-sociale pluridisciplinaire :

- 2 éducateurs.trices, dont 1 éducateur.trice (technique) spécialisé.e
- 1 enseignant.e spécialisé.e
- 1 éducateur.trice en Activités Physiques Adaptées
- 1 médecin généraliste
- 1 infirmière
- 1 psychologue
- 1 assistante sociale



Les objectifs

- Partager les espaces et temps communs à la vie dans un établissement scolaire : les récréations, la restauration, les temps périscolaires, le CDI, le foyer, les sorties, les temps festifs,...



- Partager des temps d'activités pédagogiques identifiés dans lesquels les compétences engagées par les jeunes sont plus « compatibles » avec le handicap : musique, arts plastiques, sports, ouverture au monde, ... selon des modalités collectives en 1ère intention...mais sans s'interdire le « mieux faisant » (inclusion individuelle)



- Mais aussi : pouvoir être ressource auprès du collège pour des situations individuelles d'élèves "en difficulté" (ressources spécialisées : observations, partage d'outils, accueil en activité, ...)

Les jeunes concernés

- Tout jeune en situation de handicap présentant un trouble du développement intellectuel, âgé de 11 à 16 ans et possédant une notification MDPH pour un IME temps plein.
- Son profil ne correspond pas aux pré-requis d'un dispositif ULIS
- La dimension socio-relationnelle fait partie de son projet (soit comme étant à développer, soit comme déjà affirmée)
- La poursuite d'acquis des savoirs fondamentaux est couplée à un travail autour de l'autonomie et du projet pré-professionnel
- Pour certains jeunes, l'UEE jouera un rôle d'intermédiaire pouvant leur permettre soit de sortir de l'IME, soit de se préparer à y entrer (notion de parcours).



Le fonctionnement

- Chaque jeune bénéficie d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement co-construit avec lui, ses parents et l'équipe spécialisée, mis à jour au moins une fois par an.
- Le calendrier d'ouverture des UEEC est le même que celui de l'Education Nationale. Les plages d'accueil se font au plus proche des horaires du collège.
- Le transport du jeune entre son domicile et l'UEEC s'effectue aller et retour au sein d'un taxi collectif mis en place et pris en charge financièrement par l'Adapei. Tout ou partie de ces trajets peut être effectué en autonomie par les jeunes (transports en commun, à pied, ...).
- Les frais de restauration (cantine) sont à la charge de l'Adapei.